



Clé de vos droits

Dans sa mission de service à la collectivité, la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke offre à la population des services GRATUITS d'information juridique dispensés par des étudiantes et des étudiants de 3^e ou 4^e année au baccalauréat en droit.

Ces personnes étudiantes profitent de cette occasion pour vivre une expérience pratique en droit et ainsi participer à l'amélioration de l'accès à la justice.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT EN DROIT LINGUISTIQUE

Qui peut recourir aux services de la clinique?

Toute personne, physique ou morale, désirant obtenir de l'information juridique en droit linguistique.

Ai-je besoin d'un rendez-vous?

OUI! Nous vous invitons simplement à :

- communiquer directement avec la clinique par téléphone ou par courriel; ou
- remplir le formulaire disponible sur la page Web de la Clé de vos droits pour qu'une personne étudiante communique avec vous.

Quels sont les types d'accompagnement?

Vous êtes une entreprise désirant connaître vos obligations en matière de droit linguistique (langue de l'étiquetage de produits, langue des contrats, etc.)?

À titre d'employeur, vous vous demandez si vous pouvez exiger une connaissance de l'anglais lors d'une embauche?

Vous voulez porter plainte à l'Office québécois de la langue française parce qu'un commerçant n'a pas respecté votre droit d'être servi en français?

Le service d'accompagnement en droit linguistique de la Clé de vos droits est là pour vous!

Quels sont les services offerts?

Le Service d'accompagnement en droit linguistique de la Clé de vos droits offre de l'information juridique en réponse à vos besoins. Nous pouvons également vous orienter vers des ressources spécialisées, des organismes communautaires ou gouvernementaux et d'autres professionnels.

La Clé de vos droits ne donne aucun conseil, opinion ou avis juridique. Nous ne pouvons pas, par exemple, vous représenter, évaluer les chances de succès de votre recours, vous aider à rédiger une mise en demeure ou compléter un document juridique pour vous.

Étapes du processus

- 1** Remplir le formulaire en ligne, envoyer un courriel ou téléphoner à la clinique.
- 2** Une personne étudiante entrera en contact avec vous pour recueillir les faits liés à votre situation et noter vos questions.
- 3** Cette personne étudiante effectuera les recherches pertinentes.
- 4** Elle vous transmettra ensuite l'information juridique en réponse à vos questions.

Le processus est gratuit et confidentiel.

En période de fort achalandage, votre nom sera inscrit sur la liste d'attente et des délais supplémentaires sont à prévoir. Il est également possible qu'un dossier présentant un niveau d'urgence plus grand ou un intérêt pédagogique significatif soit priorisé.

Plus d'information en ligne
USherbrooke.ca/droit/cle-droits

Nous joindre
Clé de vos droits

Local A9-160

Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke

Campus principal de Sherbrooke

2500, boul. de l'Université, Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Courriel : cle.francais.droit@USherbrooke.ca

Téléphone : **819 821-8000**, poste **65221**